



Plus d'informations :

Université de Montpellier
Faculté des Sciences
Place Eugène Bataillon
34095 Montpellier Cedex 5

www.sciences.edu.umontpellier.fr

Faculté des Sciences Montpellier



LAS

Licence Accès Santé - Sciences

Licence

Les Licences avec Accès Santé (LAS) sont une des deux nouvelles voies d'accès aux études de santé (*Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie*) et de Kinésithérapie.

Les LAS permettent de présenter sa candidature pour entrer en 2^{ème} année d'études de santé ou en études de kinésithérapie.

Chaque LAS est adossée à une licence "classique", permettant la poursuite d'études jusqu'en L3 puis en Master.

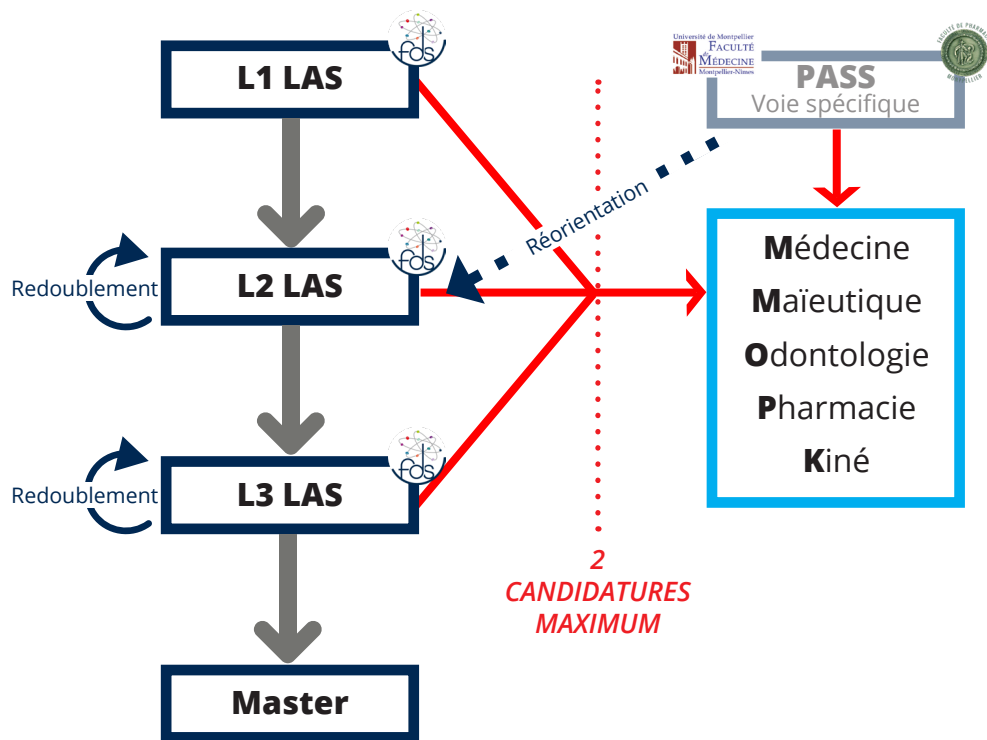
La Faculté des Sciences de Montpellier propose des licences avec accès santé en filières PCSI (*Physique, Chimie, Sciences de l'Ingénieur*) et SVSE (*Sciences de la Vie, de la Santé et de l'Environnement*).

En 2024, 90 places sont proposées sur Parcoursup en L1 LAS PCSI et 90 en L1 LAS SVSE à la Faculté des Sciences de Montpellier.



Licence Accès Santé

L'accès en MMOP



— : Candidature en MMOPK possible seulement si année validée en 1^{ère} session
(pas de candidature possible lors d'une année de redoublement en L1)

Chaque étudiant·e peut candidater deux fois pendant les 3 années de licence pour tenter d'intégrer les études de santé ou de kinésithérapie.

Pour candidater il faut : avoir validé chacun des enseignements spécifiques de santé et avoir obtenu l'année de la candidature en 1^{ère} session.

Le classement se fait sur les notes obtenues pendant le semestre d'automne. On ne peut pas candidater pendant une année de redoublement de L1.

Une organisation spécifique en L1

Les étudiant·e-s en LAS suivent environ 80% des enseignements d'une licence, afin de pouvoir poursuivre en L2.

Ce programme est complété par des enseignements spécifiques aux études de santé (« mineure santé ») : Physiologie Humaine et Générale, Sciences Humaines et Sociales, Médicaments et Produits de Santé.

À l'issue d'une L1 LAS, les étudiant·e-s reçu·e-s en études de santé disposent de toutes les bases nécessaires pour poursuivre avec succès en santé.

En L2 et en L3

Les étudiant·e-s en LAS suivent une année de L2 ou L3 identiques à celle des autres étudiants en Physique, Physique-Chimie, Chimie, Électronique-Énergie électrique-Automatique, Mécanique ou Sciences de la Vie.

Ils doivent éventuellement repasser les examens de la « mineure santé » si elle n'a pas été validée en L1.

À savoir :

- Les LAS sont des formations exigeantes, un rythme important de travail est nécessaire puisque les étudiant·e-s doivent à la fois suivre le programme d'une licence de sciences et assimiler le contenu des enseignements spécifiques.
- En cas de non validation de la L1 LAS, le redoublement est possible en L1 classique uniquement ; les étudiant·e-s rejoindront la filière LAS en L2.
- Les étudiant·e-s intéressé·e-s uniquement par des études en kinésithérapie peuvent aussi candidater sur Parcoursup dans les L1 avec accès kiné spécifiques.